

Image not found or type unknown



Recouvrement de loyers via agence

Par **REVERSO_old**, le **04/09/2007 à 10:54**

Notre studio de vacances était mis en location via un mandat à une agence. Celui-ci a été résilié à la date anniversaire selon les modalités du mandat. Il nous est depuis impossible d'obtenir le paiement des solde des locations ni le bilan annuel de celles-ci (le dernier date de décembre 2005). Pas de suite de l'agence malgré plusieurs relances (y compris en recommandé) Rien dans le mandat ne prévoit de délai de paiement mais les vacanciers règlent le séjour à la mise à disposition de l'appartement. L'agence fait travailler notre argent. Que faire pour le récupérer rapidement en sachant que les loyers ne sont pas très importants? Nous ne voudrions pas engager des frais supplémentaires. Merci d'avance.